

Règles et conseils

Le travail donné sur Pronote est le minimum vital pour s'en sortir. Au lycée le travail personnel est très important, plus d'info ici.

Pronote et l'ENT sont régulièrement utilisés pour communiquer (liste du travail à faire, informations collective ou ciblées, ...) Il est de la responsabilité de l'élève et de ses parents de consulter régulièrement ces plateformes. En cas de perte de code d'accès, l'élève doit passer au secrétariat élève pour en obtenir de nouveaux.

Absences

En cas d'absence, l'élève est responsable de mettre son cours et ses apprentissages à jour. Pour cela il se basera sur le cahier de texte numérique de l'ENT et de Pronote. Il pourra aussi se reposer sur ses camarades et en dernier recours contacter le professeur via l'ENT ou mail : julien.kergot@gmail.com.

Les contrôles non faits en raison d'absence seront généralement rattrapés par l'élève à son retour (dès qu'on a un créneau assez long pour faire l'évaluation). Si ce dernier revient dans l'établissement alors qu'il n'est pas en état de le faire, les parents doivent le signaler le jour du retour via les canaux habituels.

En cas d'absence, et en l'absence d'une dispense parentale les devoirs à rendre sont à envoyer par mail avant l'heure de cours (au cas où le devoir soit corrigé durant la séance

Matériel

Si je recommande l'achat de cahiers très grands formats pour pouvoir coller les photocopiés, les élèves sont libres d'utiliser des classeurs et des trieurs. Toutefois, pour les secondes, lors des premières évaluations, les élèves devront amener l'intégralité de leur cours bien ordonné, en cas de problème ils devront utiliser un cahier jusqu'à ce qu'ils aient fait leurs preuves.

Généralement l'élève doit amener une règle et une calculatrice (collège ou celle qu'il aura acheté spécifiquement pour le lycée (Numworks, Texas Instrument avec Python) à tous ces cours de mathématiques. Lors de certains chapitres spécifiques il faudra aussi amener compas, équerre et rapporteur. Pour les cours d'informatique, il faudra venir avec

l'ordinateur offert par la région (batteries bien chargée) et il sera conseillé d'avoir un forfait « données » sur le téléphone portable pour faire un partage de connexion avec l'ordinateur.

Téléphones portables

Dès qu'il rentre en classe l'élève doit mettre son téléphone en mode vibreur et numériquement en mode ne pas déranger pour supprimer les notifications. Les appareils sont à poser sur la table l'écran non visible. En cas d'utilisation non autorisée, il sera demandé à l'élève de ranger le téléphone dans son sac et s'il y a une nouvelle remarque l'élève sera collé. Les conditions exceptionnelles (problèmes familiaux etc, doivent être signalé au professeur en rentrant dans sa classe). Durant l'évaluation l'utilisation du téléphone est rigoureusement interdite, en cas d'infraction à cette règle, l'élève sera automatiquement collé et la note de l'évaluation pourra être revue à la baisse.

Sanctions

Les exercices non faits donnent lieu à des croix, et en cas de répétition, ce manque d'assiduité dans le travail apparaîtra dans le bulletin de la période concernée. En cas d'exercices à rendre, la non remise dans les temps engendre des points perdus (un pour un devoir rendu par mail le jour même, deux le lendemain, et les jours supplémentaire donnent lieu à autant de points perdus). Si l'élève n'a pas d'occasion de voir le professeur pour rendre son devoir, il doit le remettre à la vie scolaire qui datera la remise et transmettra.

A moins d'un débordement explosif, les élèves ayant des comportements problématiques seront avertis et s'ils persistent seront sanctionnés (punitions à la maison, colles au lycée, exclusions de cours, ...)

Ressources en ligne

Il est conseillé de profiter des documents (cours, ressources orientation, exercices et devoirs corrigés) mises à disposition par le professeur sur le site pédagogique accessible à <https://einstein.kergot.com/> ou en utilisant le QR code ci-contre.

